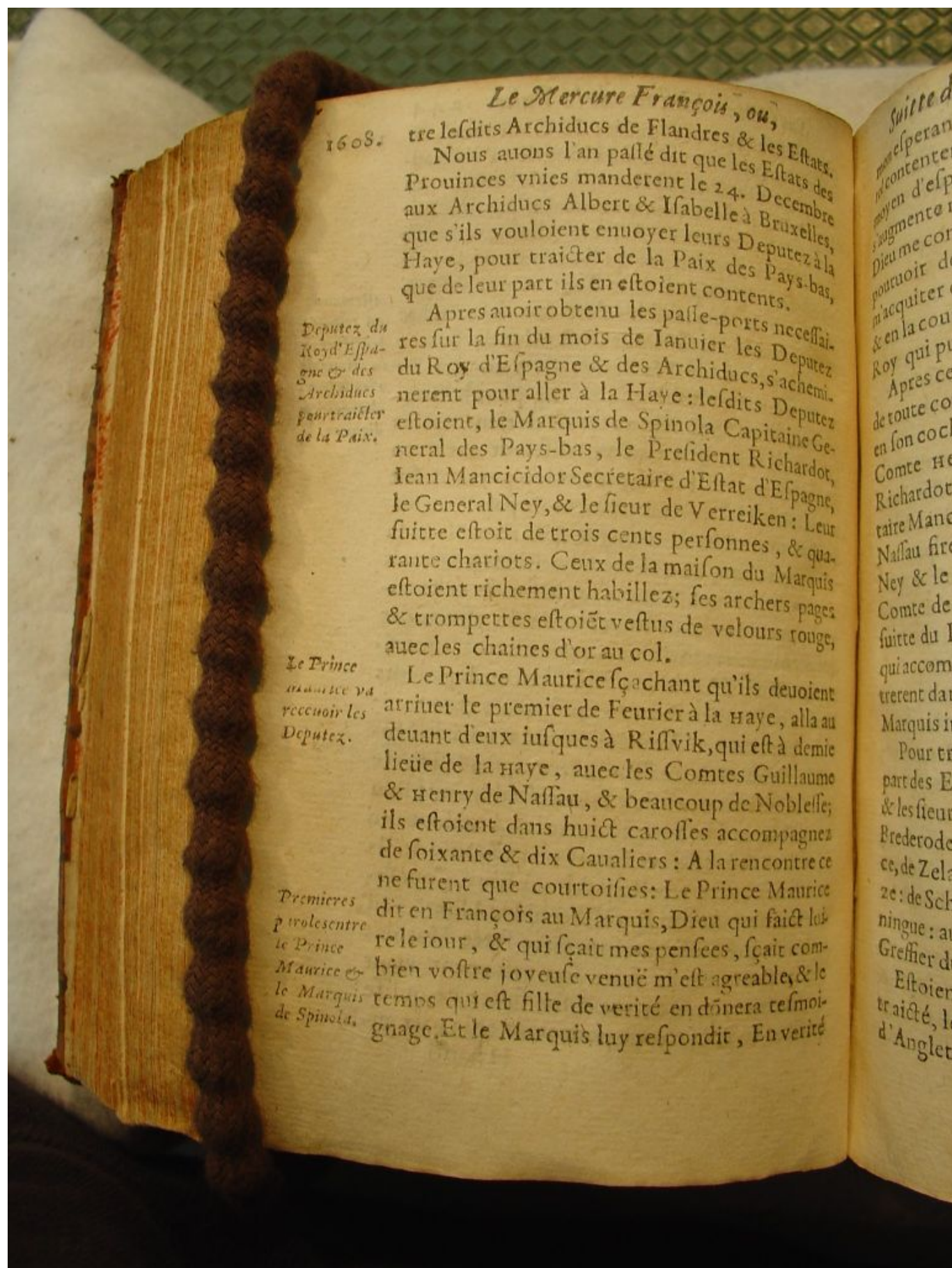


1608_244v.jpg



Le Mercure François, ou,
1608. tre lesdits Archiducs de Flandres & les Estats.
Nous auons l'an passé dit que les Estats des
Prouinces vnies manderent le 24. Decembre
aux Archiducs Albert & Isabelle à Bruxelles,
que s'ils vouloient enuoyer leurs Deputez à la
Haye, pour traicter de la Paix des Pays-bas,
que de leur part ils en estoient contents.

Après auoir obtenu les passe-ports necessai-
res sur la fin du mois de Ianuier les Deputez
du Roy d'Espagne & des Archiducs, s'achemi-
nerent pour aller à la Haye: lesdits Deputez
estoit, le Marquis de Spinola Capitaine Ge-
neral des Pays-bas, le President Richardot,
Iean Mancicidor Secrétaire d'Estat d'Espagne,
le General Ney, & le sieur de Verreiken: Leur
fuite estoit de trois cents personnes, & qua-
rante chariots. Ceux de la maison du Marquis
estoit richement habillez; ses archers pages
& trompettes estoient vestus de velours rouge,
auec les chaines d'or au col.

Le Prince Maurice sçachant qu'ils deuoient
arriuer le premier de Feurier à la Haye, alla au
deuant d'eux iusques à Rissvik, qui est à demie
lieüe de la Haye, auec les Comtes Guillaume
& Henry de Nassau, & beaucoup de Noblesse;
ils estoient dans huit carosses accompagnez
de soixante & dix Cavaliers: A la rencontre ce
ne furent que courtoisies: Le Prince Maurice
dit en François au Marquis, Dieu qui faict les
iours, & qui sçait mes pensees, sçait com-
bien vostre ioyeuse venue m'est agreable, & le
temps qui est fille de verité en dōnera tesmoi-
gnage. Et le Marquis luy respondit, En verité

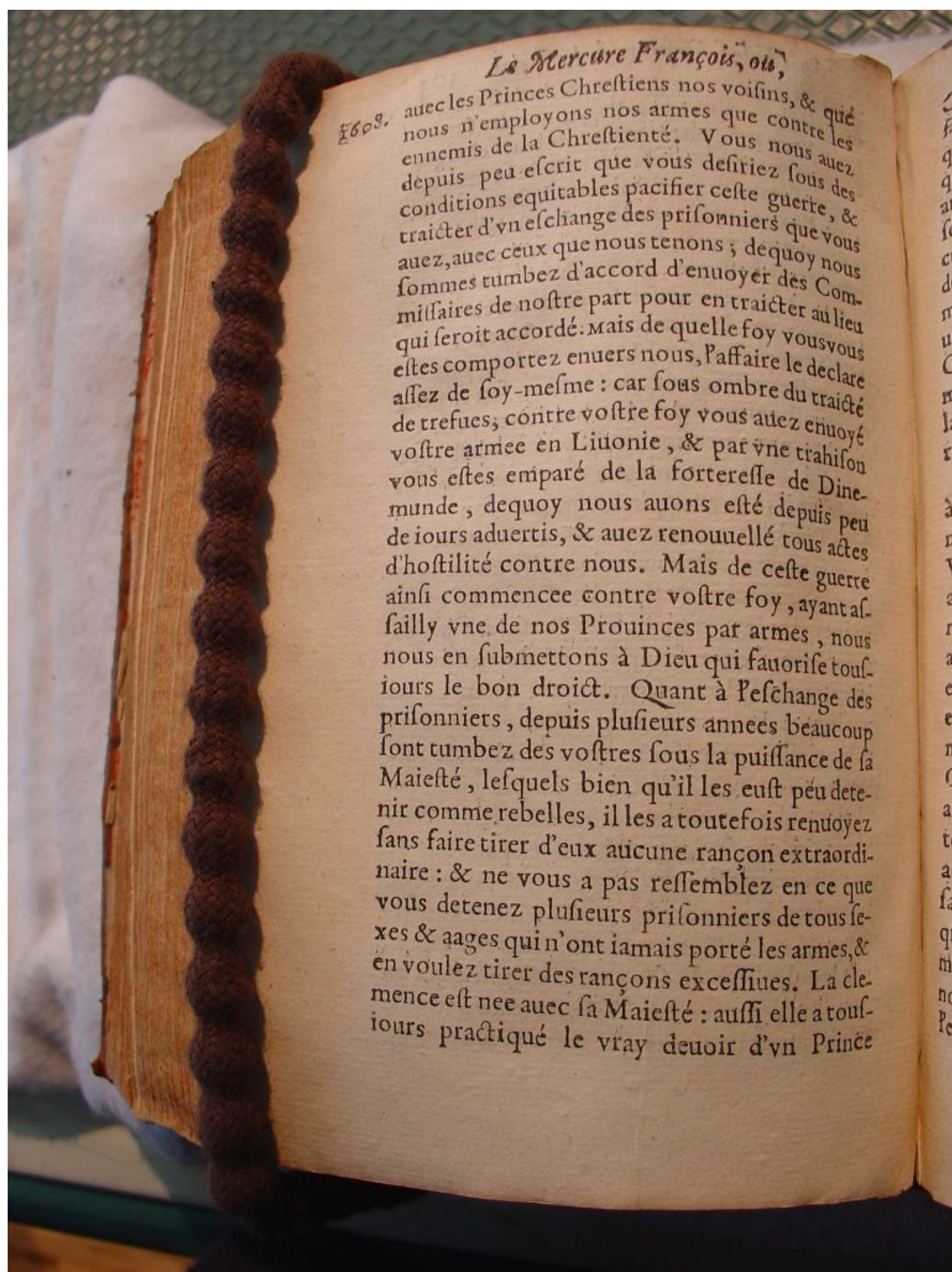
*Deputez du
Roy d'Espa-
gne & des
Archiducs
pour traicter
de la Paix.*

*Le Prince
Maurice va
recevoir les
Deputez.*

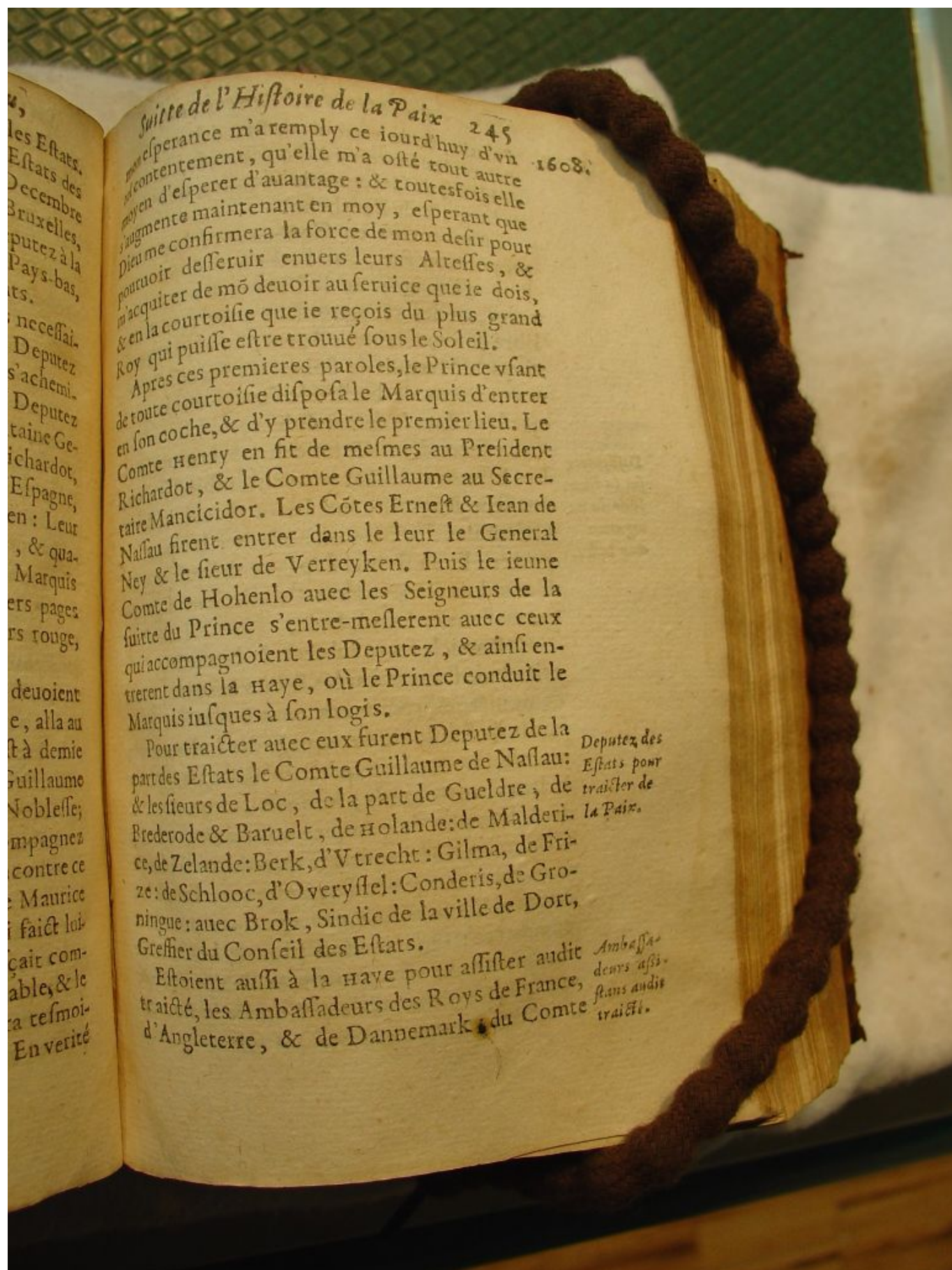
*Premieres
proposent
le Prince
Maurice &
le Marquis
de Spinola.*

*Suite d
mon esperan
me contenter
moyen d'esp
s'augmenter
Dieu me con
pouoir de
acquiescer
& en la cour
Roy qui pu
Après ce
de toute con
en son coch
Comte he
Richardot
taire Manc
Nassau fire
Ney & le
Comte de
fuite du P
qui accom
trèrent dar
Marquis i
Pour tr
part des E
& les sieur
Brederode
ce, de Zela
ze: de Sch
ningue: au
Greffier de
Estoien
traicté, le
d'Anglet*

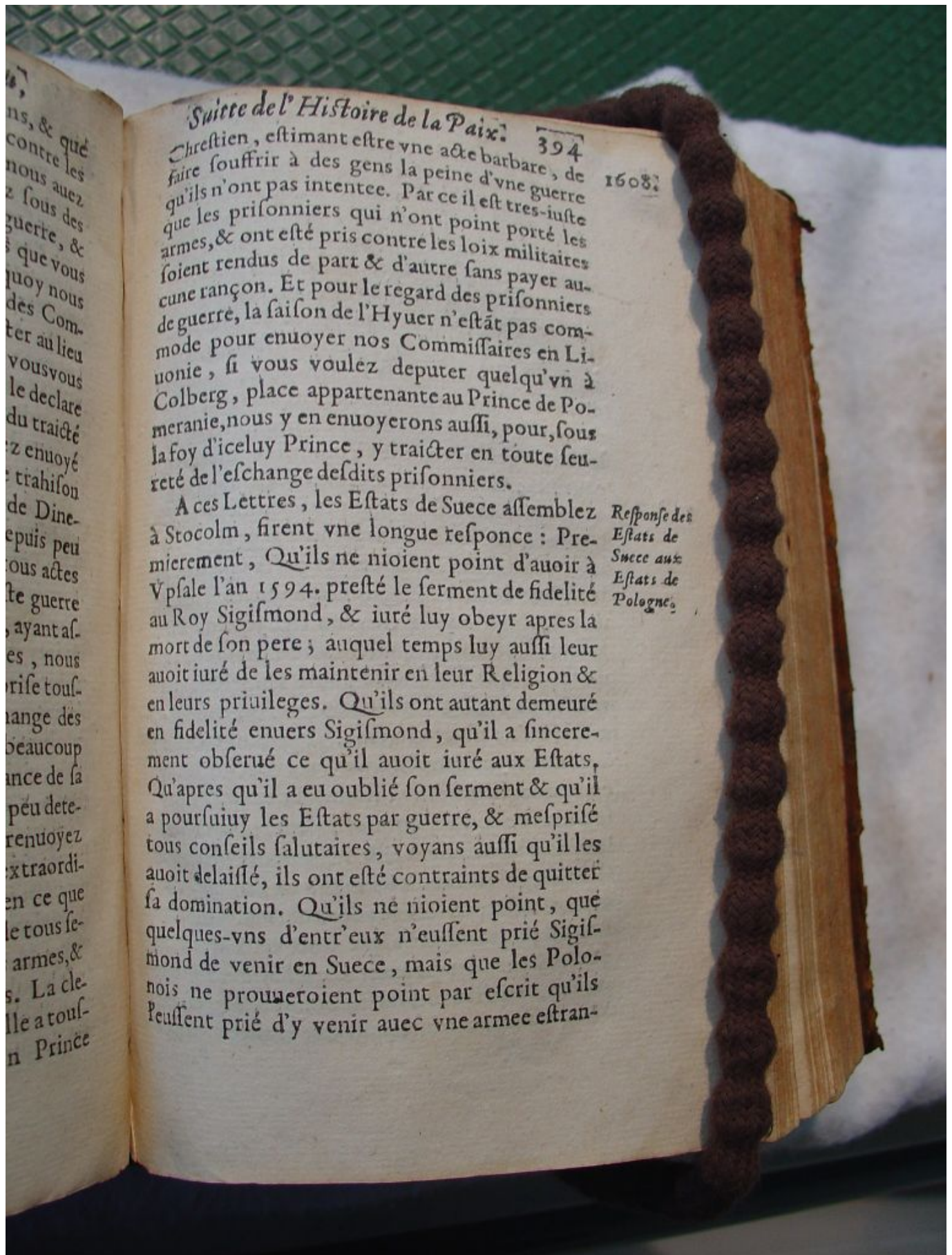
1608_303v.jpg



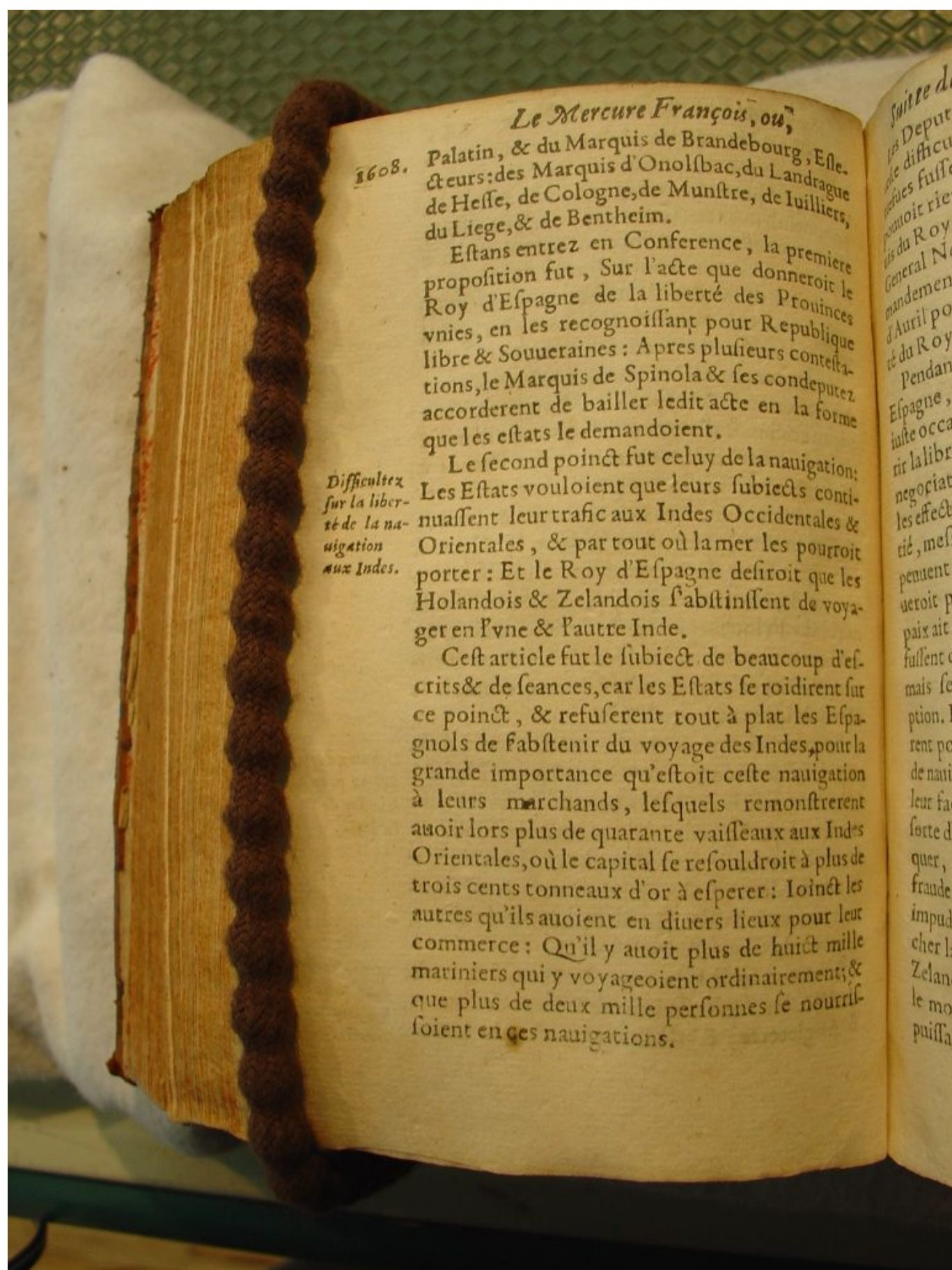
1608_245r.jpg



1608_304r.jpg



1608_245v.jpg



*Difficultez
sur la liber-
té de la na-
uigation
aux Indes.*

Le Mercure François, ou,

1608.

Palatin, & du Marquis de Brandebourg, Esle-
cteurs: des Marquis d'Onolsbac, du Landrague
de Hesse, de Cologne, de Munstre, de Iuilliers,
du Liege, & de Bentheim.

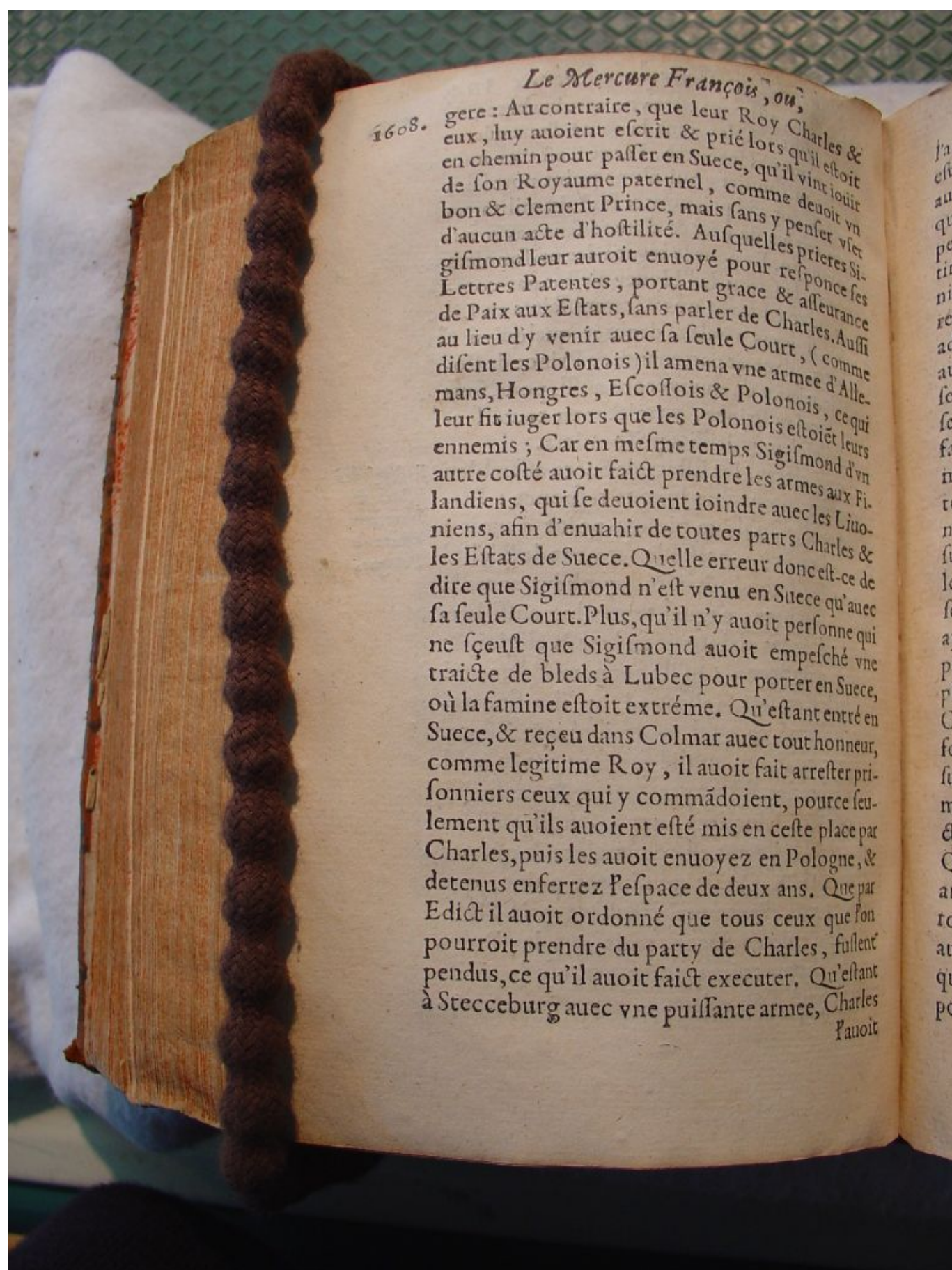
Estans entrez en Conference, la premiere
proposition fut, Sur l'acte que donneroit le
Roy d'Espagne de la liberté des Prouinces
vnies, en les recognoissant pour Republique
libre & Souueraines: Apres plusieurs contesta-
tions, le Marquis de Spinola & ses condeputez
accorderent de bailler ledit acte en la forme
que les estats le demandoient.

Le second poinct fut celuy de la nauigation:
Les Estats vouloient que leurs subiects conti-
nuassent leur trafic aux Indes Occidentales &
Orientales, & par tout où la mer les pourroit
porter: Et le Roy d'Espagne desiroit que les
Holandois & Zelandois s'abstinissent de voya-
ger en l'une & l'autre Inde.

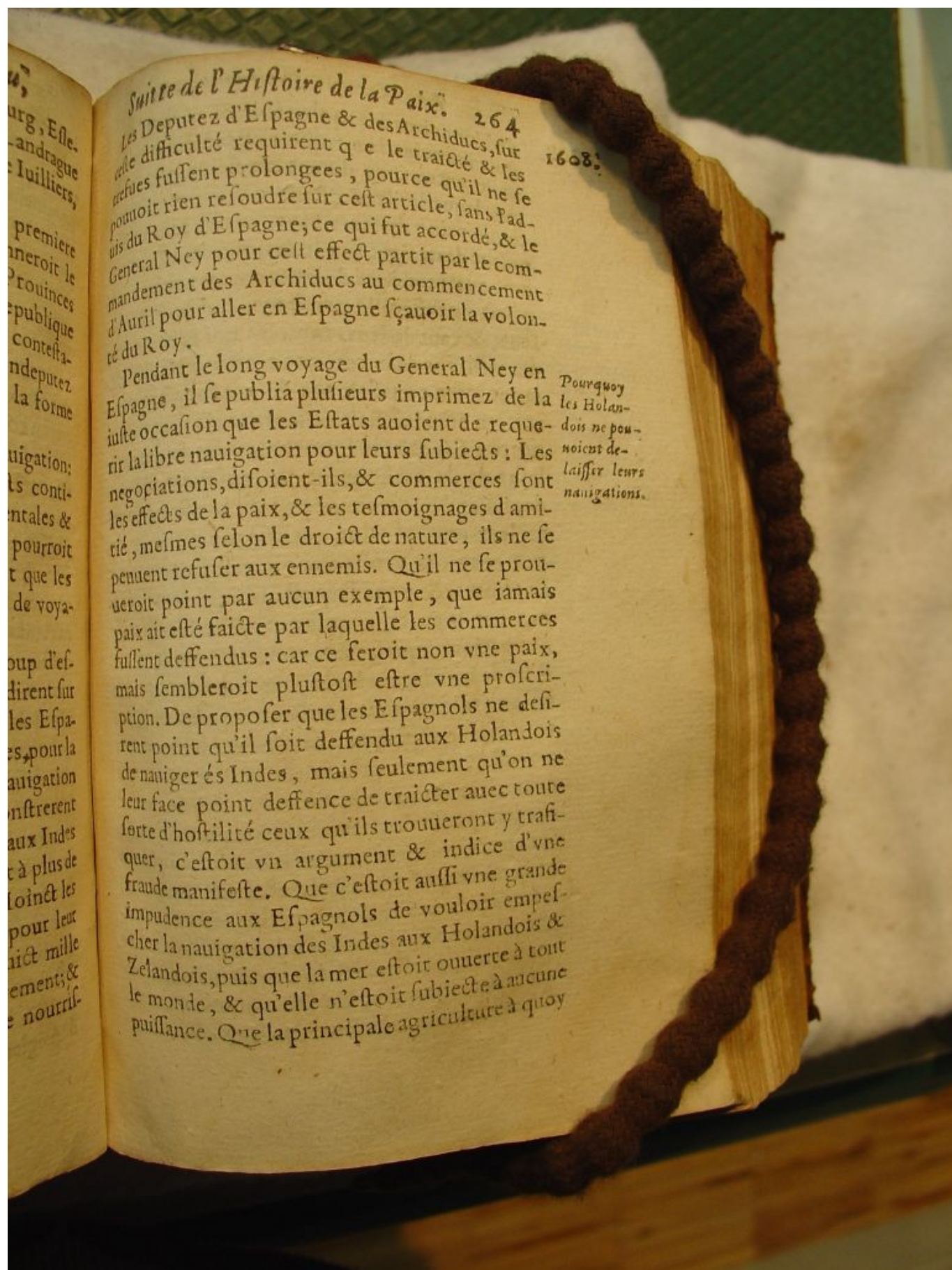
Cest article fut le subiect de beaucoup d'es-
crits & de seances, car les Estats se roidirent sur
ce poinct, & refuserent tout à plat les Espa-
gnols de s'abstenir du voyage des Indes, pour la
grande importance qu'estoit ceste nauigation
à leurs marchands, lesquels remonstrerent
auoir lors plus de quarante vaisseaux aux Indes
Orientales, où le capital se resouldroit à plus de
trois cents tonneaux d'or à esperer: Ioinct les
autres qu'ils auoient en diuers lieux pour leur
commerce: Qu'il y auoit plus de huit mille
mariniers qui y voyageoient ordinairement; &
que plus de deux mille personnes se nourris-
soient en ces nauigations.

*Suite de
les Deput
de difficu
sues fuisse
pouoit rien
du Roy
General Ne
mandemen
d'Auril po
te du Roy
Pendan
Espagne,
iuste occa
rir la libre
negociat
les effect
tié, mestr
peuvent
ueroit p
paix ait
fussent d
mais se
ption. I
rent po
de nauig
leur fac
sorte d
quer,
fraude
impude
cher la
Zelane
le mo
puissan*

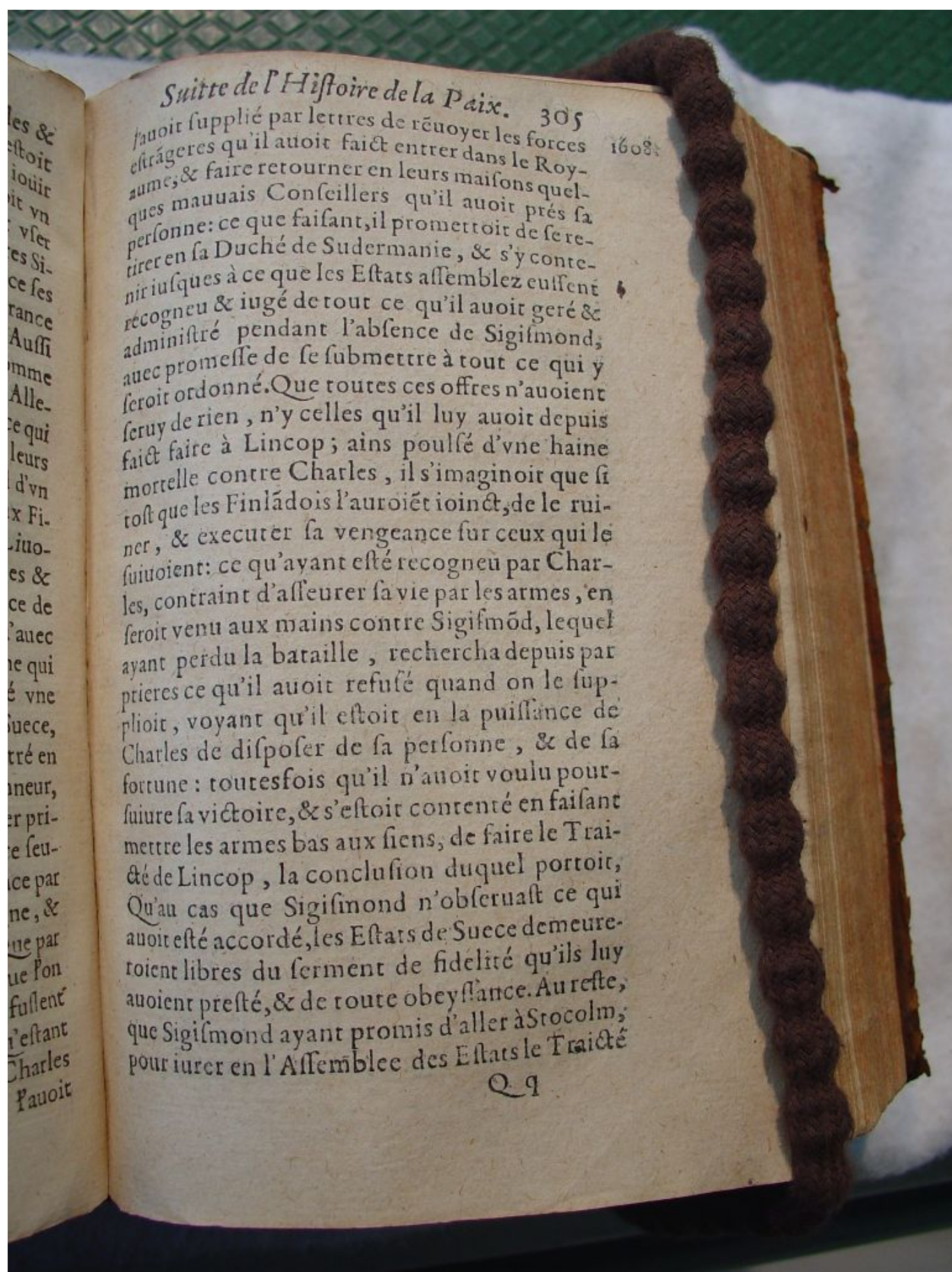
1608_304v.jpg



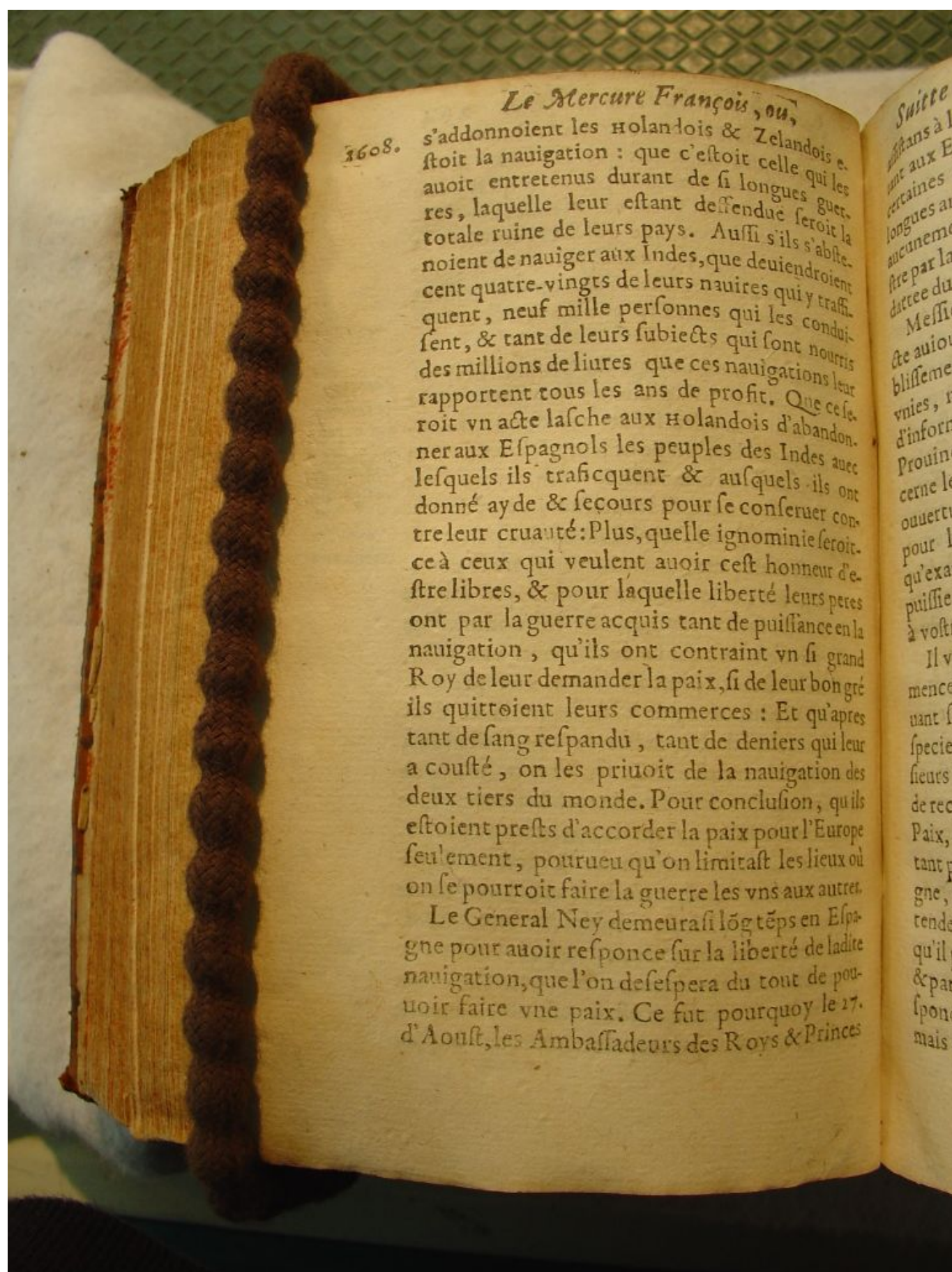
1608_246r.jpg



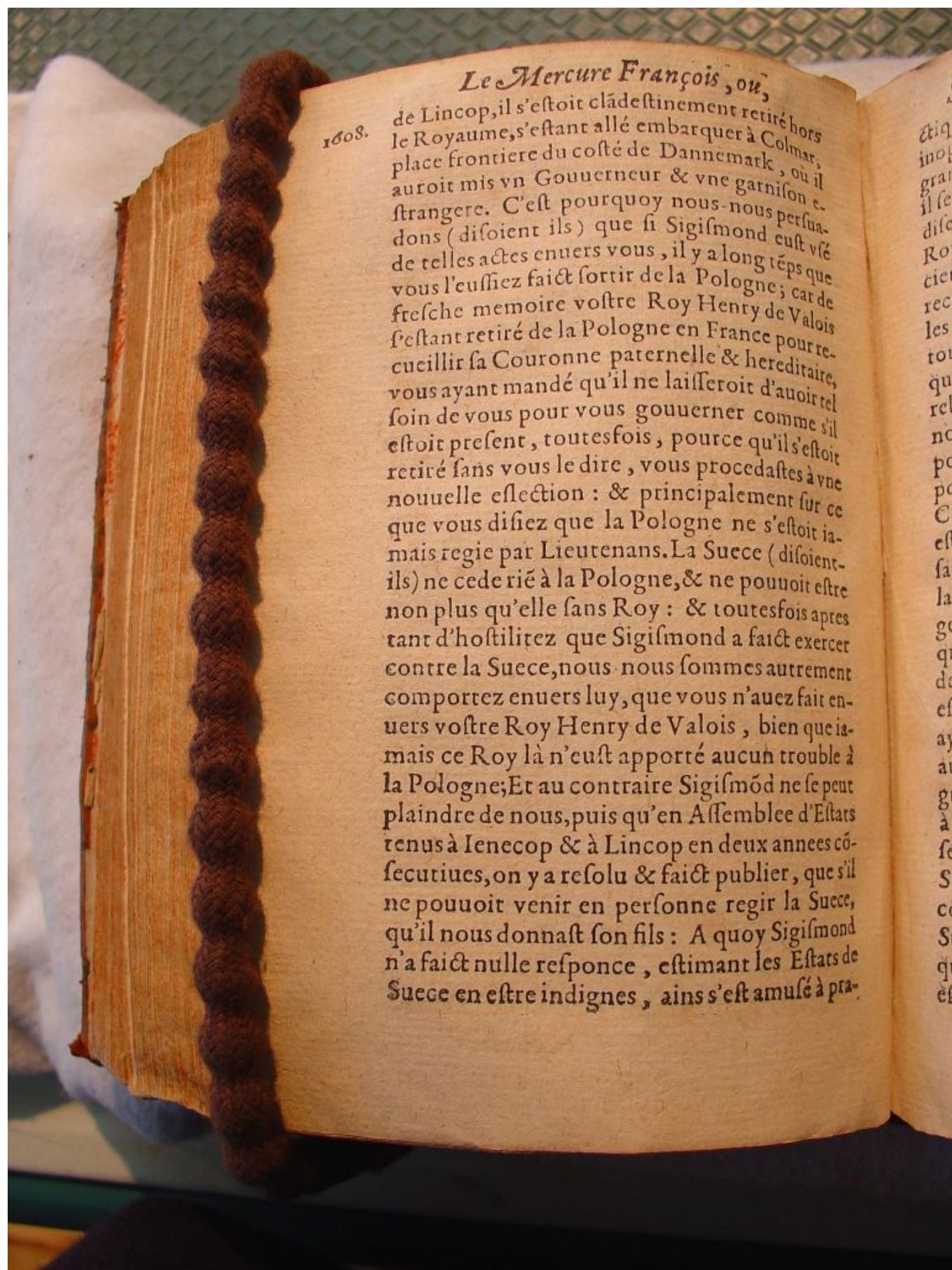
1608_305r.jpg



1608_246v.jpg



1608_305v.jpg



Le Mercure François, ou,
 1608. de Lincop, il s'estoit clâdestinement retiré hors
 le Royaume, s'estant allé embarquer à Colmar,
 place frontiere du costé de Dannemark, où il
 auroit mis vn Gouverneur & vne garnison es-
 trangere. C'est pourquoy nous-nous persua-
 dons (disoient ils) que si Sigismond eust vſé
 de telles actes enuers vous, il y a long tēps que
 vous l'eussiez faict sortir de la Pologne; car de
 fresche memoire vostre Roy Henry de Valois
 s'estant retiré de la Pologne en France pour re-
 cueillir sa Couronne paternelle & hereditaire,
 vous ayant mandé qu'il ne laisseroit d'auoir tel
 soin de vous pour vous gouverner comme s'il
 estoit present, toutesfois, pource qu'il s'estoit
 retiré sans vous le dire, vous procedastes à vne
 nouvelle eslection: & principalement sur ce
 que vous disiez que la Pologne ne s'estoit ia-
 mais regie par Lieutenans. La Suece (disoient-
 ils) ne cede riē à la Pologne, & ne pouuoit estre
 non plus qu'elle sans Roy: & toutesfois apres
 tant d'hostilitez que Sigismond a faict exercer
 contre la Suece, nous-nous sommes autrement
 comportez enuers luy, que vous n'avez fait en-
 uers vostre Roy Henry de Valois, bien que ia-
 mais ce Roy là n'eust apporté aucun trouble à
 la Pologne; Et au contraire Sigismōd ne se peut
 plaindre de nous, puis qu'en Assemblée d'Estars
 tenus à Ienecop & à Lincop en deux annees cō-
 secutiues, on y a resolu & faict publier, que s'il
 ne pouuoit venir en personne regir la Suece,
 qu'il nous donnast son fils: A quoy Sigismond
 n'a faict nulle responce, estimant les Estats de
 Suece en estre indignes, ains s'est amusé à pra-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan